

Recyclage Service Sécurité Incendie et Assistance aux Personnes SSIAP 1

Programme de formation – modalité pédagogiques

ORGANISATION

DESCRIPTION DE LA FORMATION

L'objectif de la **certification SSIAP 1** est l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour **assurer la sécurité des biens et des personnes** dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

Dans le respect de la législation et de la réglementation, des procédures et des consignes, l'agent sécurité incendie s'assure du **maintien en condition opérationnelle** de l'ensemble des **dispositifs de sécurité incendie de l'établissement**. Il assure le secours à victime et l'assistance à personnes des personnes de l'établissement.

PUBLIC VISE

Toute personne souhaitant se **qualifier en sécurité incendie** pour exercer des missions au sein d'établissements recevant du public (ERP) et/ou immeuble de grande hauteur (IGH).

OBJECTIF

Maintenir l'**aptitude professionnelle obligatoire** répondant à la nouvelle réglementation en matière de :

- Connaissance du **feu** et ses **conséquences**
- Connaître les principes de la réglementation incendie dans les **ERP** et **IGH**
- Connaître les **installations techniques** sur lesquelles il est susceptible d'intervenir et effectuer l'entretien du **matériel incendie**.
- Connaître les **limites de son action** et effectuer l'extinction des **feux naissants**
- **Ronde de sécurité** incendie
- **Secours et assistance** aux personnes

PRÉREQUIS

- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes :
 - **AFPS** ou **PSC 1**, de moins de deux ans ;
 - Sauveteur secouriste du travail (**SST**) ou **PSE 1**, en cours de validité ;
- Être titulaire d'un **diplôme de SSIAP 1**
- Posséder une **attestation de l'exercice** d'agent de sécurité durant au moins **1607 heures** sur les **36 derniers mois**.

DURÉE : 14 HEURES

LIEU DE FORMATION

Dans notre **centre de formation**.

EFFECTIF : de 4 à 15 apprenants.

PÉRIODICITÉ RECOMMANDÉE

Un recyclage de 14H00 est préconisé tous les 3 ans

MODALITÉ ET DELAIS D'ACCES

Inscription obligatoire 15 jours avant minimum.

TARIF

Recyclage : 170€ HT/TTC

Le prix de la formation est donné à titre indicatif.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Prendre contact avec notre référent handicap :

Mme ROUX Clémentine au 04.90.60.73.16
ou par mail : contact@securiforce.fr



Recyclage Service Sécurité Incendie et Assistance aux Personnes SSIAP 1

MÉTHODES MOBILISÉES

Méthode active participative basée sur l'alternance de transmission de savoirs et ateliers pratiques afin de mettre en application le vécu professionnel des apprenants.

Accompagnement personnalisé par des méthodes d'écoute et de questionnement.

Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Épreuve théorique : QCM de 30 questions :
 - o Sur l'ensemble du programme
- Épreuve pratique : en deux étapes :
 - o Réalisation d'une ronde avec des anomalies, dans un délai raisonnable, et découverte d'un sinistre
 - o Des questions du jury sont ensuite posées au candidat. À l'issue, le candidat renseigne une main courante sur l'une des anomalies constatées.

Le candidat doit obtenir la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite. Il est ensuite évalué apte ou inapte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

ATTRIBUTION FINALE

Un diplôme est remis à la fin de la formation.

MATÉRIEL UTILISÉ

- Salle de formation permettant l'accueil de 15 personnes,
- SSI en fonction,
- Vidéo projection,
- Aire de feu,
- Support de cours de référence remis aux apprenants.

TOUT LE MATÉRIEL EST DÉSINFECTÉ AVEC UN PROTOCOLE STRICT ENTRE CHAQUE FORMATION.

PROGRAMME ET CONTENU DE FORMATION

Partie 1 : Prévention

- Évolution de la réglementation de la sécurité incendie dans les ERP (Établissements Recevant du Public) et les IGH (Immeubles de Grande Hauteur)
- Accessibilité du public
- Application aux différents types d'établissements
- Implantation-dessertes et voiries-isolement
- Matériaux de construction
- Cloisonnement. Aménagements
- Dégagements
- Désenfumage
- Éclairage normal et de sécurité
- Installations techniques

Partie 2 : Moyens de secours alarme

- Gestion d'une alarme
- Alerte des sapeurs-pompiers
- Gestion d'une évacuation
- Réception et guidage des secours (ERP / IGH)

Partie 3 : Mise en œuvre des moyens d'extinction, mise en situation

- Méthode d'extinction d'un début d'incendie
- Protection individuelle
- Exercices d'extinction de feux réels de différentes classes au moyen d'extincteurs adaptés
- Entraînement à l'utilisation d'un R.I.A. sur feux réels (parcours non rectiligne)
- Être capable de prendre en compte les évolutions réglementaires et techniques

